

mosaïque

www.saintefoyleslyon.fr



CONCERTATION

TÉLÉPHÉRIQUE



Votre mobilisation est essentielle !

■ BRÈVES

Hommage à l'équipage du sous-marin "La Minerve"

■ ACTUALITÉS

Anciens Combattants, le devoir de mémoire

■ EN ACTION

Des nouveaux chemins piétonniers en cœur de ville





4 BRÈVES

8 ACTUALITÉS

- Cérémonie des vœux
- Anciens Combattants, le devoir de mémoire
- Documents d'urbanisme, en ligne et en direct
- CRS 46, des hommes engagés pour la Nation



10 DOSSIER

- Concertation téléphérique

18 EN ACTION

- À l'école de la vie
- Tri des déchets, les Fidésiens bons élèves
- Conseil municipal, 1 an de délibérations
- Des nouveaux chemins piétonniers en cœur de ville



20 VIE PUBLIQUE



2022, ANNÉE CHARNIÈRE

Une nouvelle année commence, et je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de la vivre intensément, dans la joie et l'enthousiasme. Si 2020 et 2021 ont été marquées par la crise sanitaire, elles ont surtout révélé la forte solidarité qui existe sur notre commune. À l'aube de cette nouvelle année, continuons à respecter les gestes barrières, à nous protéger, à prendre soin les uns des autres. Ainsi, nous parviendrons à ce que nous souhaitons tous : pouvoir (re)vivre en toute liberté, dans l'égalité et la fraternité.

Qui dit nouvelle année dit nouveaux projets. Certains d'entre eux me tiennent particulièrement à cœur, et feront de 2022 une année charnière du second mandat de maire que vous m'avez confié.

Nous lançons tout d'abord des actions fortes pour permettre aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite de mieux vivre leur quotidien à Sainte-Foy. Outre l'accessibilité des bâtiments publics, nous renforçons l'accueil et l'accompagnement des enfants dans nos structures enfance et petite enfance grâce à des recrutements au service scolaire et à la formation de personnel municipal. Des jeux adaptés vont être installés dans nos parcs, sans oublier l'accompagnement à la pratique du handisport avec la réhabilitation du Gymnase Barlet. De plus, la Ville continue à soutenir les sections sport adapté de nos clubs sportifs, elles sont de plus en plus nombreuses et je m'en réjouis.

Autre projet de première importance qui se concrétise : le Plan Lumières. Un nouvel éclairage public plus intelligent et plus respectueux de l'environnement permettra de réduire drastiquement nos consommations d'énergie et par la même occasion nos dépenses. Il participera également à l'ambiance de ville et à la valorisation de nos quartiers, et sera un outil au service de notre sécurité.

Pour garantir la qualité de vie fidésienne, nous allons poursuivre nos actions en matière de sécurité, avec l'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection. L'objectif de doubler le nombre de caméras d'ici fin 2023 se matérialise. Notre police municipale se renforce d'une brigade cynophile et s'apprête à prendre ses quartiers au Gymnase Barlet, dans un poste de police plus fonctionnel et plus adapté, pour un service public toujours plus axé sur la proximité.

Bonne année et bonne santé à toutes et à tous.

Bien Fidèlement

Véronique SARSELLI
Maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon

HOMMAGE À L'ÉQUIPAGE DU SOUS-MARIN "LA MINERVE"



■ Déjà le cadre de la Cérémonie des 50 ans de la disparition du sous-marin La Minerve le 3 février 2018, la place François Millou accueillait la Cérémonie de remise de fanion à la 51^e promotion de la Préparation Militaire

Marine de Lyon le 4 décembre dernier. Patriotisme et émotion étaient de mise tout au long de la matinée, Madame le Maire **Véronique Sarselli** et **Henri Perrin**, président des Anciens Combattants de la commune, ont eu grand plaisir à accueillir de nouveau la Marine sur le territoire. S'en est suivi un dépôt de gerbe au Monument aux morts et l'inauguration de la placette de la "Minerve retrouvée. Sous-mariner Alain Michel", baptisée ainsi en honneur à ce jeune Fidésien de 19 ans, membre de l'équipage de 52 hommes présents sur le sous-marin de la Marine Nationale "La Minerve", disparu au fond de la Méditerranée le 27 janvier 1968. L'épave a été retrouvée en 2019, au prix d'un combat obstiné de la Marine et des familles, permettant de lever le voile sur un des plus grands mystères de ces 50 dernières années. La famille d'Alain Michel était présente lors de la cérémonie, heureuse et fière de voir son nom inscrit à l'encre indélébile dans l'histoire de notre commune.



QUI DIT JEUX, DIT KIDIJEUX

■ La Ludothèque Kidijoux, ce sont 12 années de lien social tissé par une vingtaine de bénévoles investis et volontaires, des espaces de jeux variés destinés aux adultes et aux enfants de tous les âges. Installée à la Maison Communale des Bruyères, l'association se renouvelle sans cesse, et a lancé il y a quelques mois la location de jeux de société aux particuliers. Rendez-vous à la MCB le mercredi entre 15h30 et 17h30 et le samedi de 9h30 à 11h30 pour en bénéficier. Hasard, parcours, stratégie, coopération... le catalogue des jeux est en ligne sur la page Facebook "Kidijoux Ludothèque", et il y en a pour tous les goûts. L'accueil petite enfance de l'association a repris le mardi matin de 9h30 à 11h30, tout comme la possibilité de jouer sur place le mercredi après-midi, sous le signe de l'intergénérationnel et de la convivialité. Kidijoux, c'est aussi l'accueil de groupes (crèches, écoles, EHPAD, soutien scolaire) et la location de jeux aux collectivités. Au total, 1 300 jeux au service de nombreux publics et nombreuses activités.

Recensement
de la population 2022

Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !

Encore plus simple par internet :
le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 20 janvier. Si vous êtes recensé
cette année, vous serez prévenu par votre mairie.



VOTE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE, JUSQU'AU 4 MARS POUR VOUS INSCRIRE

■ **Les 10 et 24 avril** prochains, les Fidésiens sont appelés aux urnes pour élire le Président de la République qui dirigera la France les 5 prochaines années (2022-2027). **Les 12 et 19 juin**, les élections législatives leur permettront de choisir le député qui représentera la 12^e circonscription du Rhône (dont fait partie Sainte-Foy-lès-Lyon) à l'Assemblée Nationale. Pour participer aux votes, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si cette inscription est automatique pour les personnes ayant atteint la majorité au cours de la dernière année, et pour celles n'ayant pas déménagé, elle est à renouveler dans tous les autres cas. Y compris si vous avez déménagé au sein même de la commune. Pour interroger votre situation électorale, et ainsi vérifier votre inscription, vous pouvez prendre contact avec la mairie au 04 72 32 59 00 ou vous rendre sur le site www.service-public.fr. Attention, pour pouvoir voter, votre inscription doit être validée au plus tard **le 4 mars 2022**.

À VOS MARQUES, PRÊTS, RECENSEZ !

■ Du 20 janvier au 26 février 2022, la Ville participe activement à la campagne annuelle de recensement de la population. L'objectif de cette campagne nationale menée par l'INSEE est de déterminer le plus précisément possible la population des communes. Les résultats démographiques obtenus permettent notamment à l'État et aux communes d'anticiper et d'ajuster les évolutions nécessaires de l'action publique. À Sainte-Foy-lès-Lyon, la Ville s'est attachée les services de quatre agents recenseurs, dûment formés par l'INSEE, qui auront en charge d'enquêter 872 logements (8% de la population totale). Les ménages, qui seront prévenus individuellement par un courrier du Maire, auront également la possibilité de répondre à l'enquête par internet. Rappelons enfin que répondre au recensement est un acte civique et obligatoire. Nous vous remercions de votre aide.

UN NOUVEAU CHEF À L'OHF



■ Association emblématique de la commune, l'Orchestre Harmonique Fidésien (OHF) vient de s'attacher les services d'un nouveau chef, Charlie Wilson. Charlie est un Fidésien venu de Grande-Bretagne, qui possède un impressionnant bagage en direction d'orchestre, et est également musicien, plus précisément corniste. À Lyon, il dirige une formation qui s'appelle l'Orchestre Symphonique des Gones. L'arrivée de ce chef expérimenté est un vrai plus pour l'orchestre qui se sent boosté et va pouvoir encore monter en niveau. Les répétitions de l'OHF ont d'ailleurs repris de plus belle, avec des effectifs plus importants et une présence très appréciée le 11 novembre dernier dans le centre-bourg fidésien afin d'égayer le défilé de la Cérémonie commémorative de l'Armistice 1918 organisée par la Ville. Les liens avec la municipalité sont forts, comme en atteste le renouvellement de la convention avec le Conservatoire de Musique & Danse, qui renforce encore les liens entre les amateurs adultes et les musiciens du conservatoire.

JANVIER

Et aussi...

Samedi 8 janvier Permanence individuelle de Madame le Maire

10h, Mairie

+ d'infos : Cabinet du Maire :
04 72 32 59 04 - Entrée libre

Vendredi 14 janvier Match Lyonso Basket - SOPCC Basket

20h30, La Canopée (Pierre-Bénite)

+ d'infos : Lyonso Basket :
06 07 39 03 72
www.lyonso.com
Tarif : 8€/4€/gratuit

Jeudi 20 janvier Rencontre quartier Centre

18h-20h, Salle Michel Barlet

+ d'infos : Cabinet du Maire :
04 72 32 59 04 - Entrée libre

Jusqu'au 31 janvier Concours photo du Comité de Jumelage

Prix de 100€ pour les adultes, 50€
pour les enfants

+ d'infos : page Facebook
"Comité de Jumelage Sainte-Foy-
lès-Lyon"

DU **5** AU **19** | 01

Collecte de sapins

Partout sur la commune

Chaque année, la Ville s'associe à la Métropole dans le cadre de l'opération de recyclage des sapins de Noël, qui sont transformés en compost, en copeaux de bois pour les jardins ou en combustibles pour les chaudières à bois. 8 points de collecte quadrillent la commune, il y en a forcément un près de chez vous.

+ d'infos : Service cadre de vie/
proximité : 04 72 32 59 25
www.saintefoyleslyon.fr



30 | 01

Lecture théâtrale "Yossel Rakover s'adresse à Dieu"

17h, Ellipse

1943, Varsovie. Après 28 jours de combats acharnés contre les nazis, Yossel Rakover est sans doute l'un des derniers juifs qui résistent encore dans le ghetto en flammes. Dans un dernier souffle, il nous lègue ses ultimes réflexions : son histoire, sa résistance, ses doutes, sa foi...

+ d'infos : Service culturel :
04 72 32 59 14
Tarif : 12€/6€ - Sur réservation

12 | 01

Job dating Mairie

de 13h30 à 18h, Méridien

Recrutement rapide et à tous critères de qualification dans les établissements d'accueil du jeune public de la Ville. Venez avec votre CV et de la motivation !

+ d'infos : Service ressources
humaines : 04 72 32 59 12

Entrée libre



JUSQU'AU **04** | 02

Concours de poésie "Le Printemps des Poètes"

17h, Ellipse

À vos plumes ! Dans le cadre du 24^e Printemps des poètes, la compagnie "Au Creux de l'Oreille" organise son traditionnel concours de poésie ouvert à tous. Thème choisi pour 2022 : l'éphémère.

+ d'infos : Au creux de l'Oreille, cie :
www.aucreuxdeloreillecie.fr
Tarif : 5€ par poème/gratuit pour
les 9-18 ans.

DU **25** | 01 AU **5** | 02**Exposition "David Olère, l'art au service de la mémoire"****Espace culturel Jean Salles**

Reproductions de dessins et tableaux de David Olère, "seul peintre au monde à avoir pénétré dans les crématoires d'Auschwitz-Birkenau et à en être ressorti vivant ; avec en outre, la volonté de témoigner visuellement et précisément" explique le grand Serge Klarsfeld.

+ d'infos : Service culturel :
04 72 32 59 14 - Entrée libre
Horaires d'ouverture de la Bibliothèque Senghor

**06** | 02**Conférence "Starchitectes"****17h, Ciné Mourguet**

Que demande-t-on aux architectes ? Anticiper les changements de la société ? Renouveler les formes ? Tirer parti des évolutions techniques et des nouveaux matériaux ? Les plus médiatiques d'entre eux, Tadao Ando, Frank Gehry, Zaha Hadid, Renzo Piano, Jean Nouvel... ont créé un langage qui leur est propre, une signature plutôt qu'un style. Leur contribution à l'architecture de notre temps est essentielle.

+ d'infos : Service culturel :
04 72 32 59 14

Tarif : 6 €/gratuit - Sur réservation

28 | 01**Nuit des Conservatoires****20h, Espace culturel Jean Salles**

Une immersion dans l'univers d'Hayao Miyazaki, dessinateur, réalisateur et producteur de films d'animation japonais à la renommée internationale depuis la sortie de "Princesse Monoké" en 1999.

+ d'infos : Conservatoire de Musique & Danse :
04 78 59 59 38 - Entrée libre

**15** | 02**Fin de la concertation du SYTRAL sur son projet de téléphérique**

Bien que les résultats du sondage IFOP et surtout du référendum consultatif municipal aient déjà permis au SYTRAL de bien appréhender la position des Fidésiens sur son projet de téléphérique, il est important de vous investir activement dans la concertation réglementaire qui s'achève le 15 février.

+ d'infos : Cabinet du Maire :
04 72 32 59 11
www.destinations2026-sytral.fr/processes/tpc

FÉVRIER**Et aussi...****Mardi 1^{er} février****Match Lyonso Basket - Boulogne**

20h30, La Canopée (Pierre-Bénite)

+ d'infos : Lyonso Basket :06 07 39 03 72 / www.lyonso.com**Tarif : 8 €/4 €/gratuit****Judi 3 février****Conseil municipal**

19h, Le Méridien

+ d'infos : Cabinet du Maire :

04 72 32 59 50 - Entrée libre

Mardi 8 février**Facebook live du Maire**

18h30-19h30

Page Facebook de la Ville

+ d'infos : Cabinet du Maire :

04 72 32 59 04

Du 20 au 27 février**Formation BNSSA**

Piscine municipale Kubdo

+ d'infos : Protection Civile du Rhône : 06 35 28 90 93**Tarif : 450€ - Sur inscription (peu de places disponibles)**

NOUVELLE ANNÉE

CÉRÉMONIE DES VŒUX



■ Malgré le fort impact de la crise sanitaire sur les événements publics en ce début d'année, la Ville travaille actuellement afin de proposer aux Fidésiens un temps de partage

et de convivialité permettant de célébrer ensemble la nouvelle année. La cérémonie des vœux prendra une forme différente de celle habituellement organisée à l'Ellipse,

mais l'équipe municipale souhaite qu'elle puisse avoir lieu dans une période où nous avons besoin de nous réunir autour d'événements positifs et chaleureux. *"La cérémonie des vœux est chaque année un moment privilégié de rencontre et de partage entre les élus et les habitants, j'y suis particulièrement attachée. La situation actuelle n'est pas idéale, mais nous étudions toutes les options possibles pour conserver cet espace important de proximité. Vous serez rapidement informés du format choisi, il sera dans tous les cas très important de respecter les gestes barrières et les consignes sanitaires"* conclut **Véronique Sarselli**, maire de la commune.

+ d'infos :

Cabinet du Maire : 04 72 32 59 50

ANCIENS COMBATTANTS

LE DEVOIR DE MÉMOIRE

■ L'association des Anciens Combattants, fidèlement engagée auprès de notre municipalité, est présente à chaque cérémonie commémorative : hommage aux déportés, 8 mai, appel du 18 juin, 11 novembre, hommage aux combattants d'Afrique du Nord... *"Nous apprécions que la Mairie prenne soin d'organiser des cérémonies d'hommage de grande qualité, c'est très important d'entretenir le souvenir, notamment auprès des jeunes générations..."*, observe **Henri Perrin**, Président des anciens combattants de la commune. C'est pourquoi la Ville associe le Conseil municipal des enfants à chaque commémoration. *"Le fait de rendre hommage aux Fidésiens valeureux fait partie de nos valeurs et nous sommes très attachés à ce devoir*

de mémoire", souligne **Guy Cauche**, conseiller municipal délégué à la vie associative. En face du monument aux morts, la Maison des combattants contribue également à faire vivre la mémoire et l'histoire. *"Voici quelques années, j'avais lancé un appel aux dons et nous avons reçu de nombreux objets de guerre et souvenirs de famille, qui nous ont donné l'idée d'ouvrir un musée afin de les exposer"*, ajoute Henri Perrin. Aménagé en 2007 dans des locaux prêtés par la Mairie, ce lieu unique est ouvert tous les mercredis et à la demande, notamment pour des publics scolaires. Témoins muets, les objets du Musée rappellent que des Fidésiens se sont battus pour la liberté, et marquent tous les visiteurs de passage. L'association des Anciens

Combattants espère aussi le soutien de nouveaux volontaires pour continuer de porter le flambeau... et le drapeau lors des commémorations !

+ d'infos :

Anciens Combattants : 06 83 29 59 50



LA MAIRIE DE DEMAIN

DOCUMENTS D'URBANISME : EN LIGNE ET EN DIRECT

■ Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de déposer une demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de démolir sous forme numérique. Une dématérialisation qui répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics. L'avantage pour le demandeur est le dépôt d'un dossier via une procédure en ligne, accessible 7j/7 et 24h/24, sans avoir besoin de déposer un dossier papier en plusieurs exemplaires. Les échanges avec l'administration sont simplifiés et peuvent se faire directement sur internet, tout comme le suivi de l'avancement du dossier et la réception des documents. Le dépôt du dossier en ligne se fait à partir du site internet de la commune. Il suffit de créer un compte utilisateur, remplir le

formulaire du dossier en ligne et déposer les pièces jointes (plans, photos...). La mise en place de cette téléprocédure concerne aussi l'instruction du dossier. Dans un premier temps, les documents signés par la mairie seront renvoyés au demandeur par courrier postal ou par mail. *"Les particuliers sont surtout concernés par les déclarations préalables. Qu'ils se rassurent, le service urbanisme reste à leur service et les accompagne dans cette démarche. Nous continuons à jouer notre rôle de service public"*, explique **Bernard Momin**, conseiller municipal délégué à l'urbanisme.

+ d'infos :

www.saintefoyleslyon.fr



CRS 46

DES HOMMES ENGAGÉS POUR LA NATION



■ "Servir", telle est la devise nationale des CRS (Compagnies Républicaines de Sécurité), corps spécialisé de la Police nationale créé en 1944. Les missions des CRS portent sur le maintien l'ordre public et la sécurité générale. Forces civiles (contrairement aux gendarmes mobiles avec lesquels ils sont souvent confondus), les CRS renforcent les services territoriaux de la Police nationale et répondent à

un double impératif de disponibilité et de mobilité. Ils sont présents sur toutes les manifestations publiques de l'Hexagone. Depuis 1949, la CRS 46 est installée au Fort de Sainte-Foy-Les-Lyon, un site incontournable du patrimoine communal. Juché à 300m d'altitude, le Fort est propriété du Ministère de l'Intérieur. Il a été érigé en 1843 à la manière des ouvrages de Vauban. La compagnie a un

attachement particulier à ce site chargé d'histoire, 130 agents officient dans cette unité. Si notre commune est réputée pour sa tranquillité, les CRS sont envoyés en mission dans la région ou même à Paris, passant quasiment la moitié de leur temps en déplacement. Quand ils sont au Fort, qui abrite également un centre de formation dédié aux CRS, ils travaillent leur forme physique, font des exercices et des simulations, disciplinés et conscients de leur rôle parfois compliqué. Un métier d'engagement et de passion...



TÉLÉPHÉRIQUE, LES RÉPONSES DU MAIRE



Véronique Sarselli
Maire de sainte-foy-lès-lyon

D'ici 2026, le SYTRAL prévoit la mise en service d'une ligne de transport par câble reliant Francheville à Lyon. Quatre tracés sont à l'étude, tous largement impactant pour Sainte-Foy-lès-Lyon. Depuis décembre 2020, Madame le Maire se bat contre ce projet. Entretien.

■ **Mosaïque : Madame le Maire, d'où vient cette idée de téléphérique sur l'ouest lyonnais ?**

Véronique Sarselli : C'est un projet porté par le monde associatif, plus particulièrement à La Mulatière, avec l'idée de traverser la Confluence. Du point de vue réglementaire, les contraintes de survol en milieu urbain sont levées en 2015, permettant au transport par câble de quitter le seul champ de la montagne.

■ **Mosaïque : Quelle était votre position à l'époque ?**

Véronique Sarselli : Élue maire de Sainte-Foy en 2014, je rencontre les associations porteuses du projet. Il est de ma responsabilité de m'interroger en matière de déplacements sur le territoire, sachant que le téléphérique est un mode de transport qui permet de franchir certains obstacles. Avec mes collègues élus de l'ouest lyonnais, nous écrivons au SYTRAL en 2017 pour demander une étude, dont les résultats tombent en 2019.

■ **Mosaïque : Quels sont les résultats de cette étude ?**

Véronique Sarselli : Cette étude menée par le SYTRAL et son prestataire Arcadis est claire, elle met en avant un coût trop élevé et une trop faible fréquentation du transport par câble, ainsi que des contraintes d'insertion très fortes, en particulier à Sainte-Foy-lès-Lyon, avec l'installation de stations et de pylônes en milieu urbain et dans des espaces verts.

■ **Mosaïque : Après cette étude, vous pensez donc ce projet enterré ?**

Véronique Sarselli : Oui, puisqu'il est jugé inadapté à notre territoire, pour un trop faible nombre de voyageurs.

■ **Mosaïque : Pourquoi a-t-il été relancé ?**

Véronique Sarselli : La majorité métropolitaine change en juin 2020, avec un exécutif écologiste qui arrive au pouvoir et décide de relancer des études. Celles-ci confirment les résultats de 2019, sauf sur la fréquentation qui augmente de façon exponentielle, c'est d'ailleurs une vraie interrogation... Les études de 2020 insistent sur le fait que ce mode de transport doit être accepté par les populations impactées compte tenu de ses trop fortes contraintes en termes de survol, de covisibilité, de bruit, et surtout de bouleversement paysager. Et pourtant, la Métropole et le SYTRAL décident de nous imposer ce projet.

■ **Mosaïque : Quelle est votre première réaction, sur le fond et sur la forme ?**

Véronique Sarselli : Sur la forme, c'est une douche froide de l'apprendre par la presse. J'étais la veille avec Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et du SYTRAL. Il ne m'a rien dit. Nous avons un comité de pilotage du SYTRAL le lendemain, et le projet n'était pas à l'ordre du jour. C'est au mieux de la maladresse, voire de l'amateurisme, au pire du mépris pour les villes et leurs habitants. Sur le fond, nous découvrons un projet ficelé, qui survole notre ville avec des tracés précis, des stations et des pylônes localisés, des maisons expropriées, sans même que les populations n'aient été prévenues. C'est hallucinant.

■ **Mosaïque : Et votre première action ?**

Véronique Sarselli : Je décide de communiquer immédiatement sur ce projet et d'informer les Fidésiens. Nous publions les cartes et les rapports du dossier que nous trouvons sur le site "marchés publics" du SYTRAL et que seuls des juristes habitués auraient pu trouver. Nous comprenons que le SYTRAL ne souhaite pas communiquer.

■ **Mosaïque : Vous vous positionnez immédiatement contre le transport par câble.**

Véronique Sarselli : Oui. Restait à connaître la réaction de la population fidésienne sur un sujet qui la concerne et qui est censé répondre à un besoin. Je suis maire de Sainte-Foy-lès-Lyon, et le rôle d'un élu est d'avoir une vision de ville et de la défendre. Il me semblait inconcevable de ne pas donner mon avis sur un projet qui impacte si fortement notre commune et qui ne répond pas aux grands enjeux et aux besoins de mobilité sur l'ouest lyonnais. Attentisme et neutralité auraient été de l'irresponsabilité fautive.

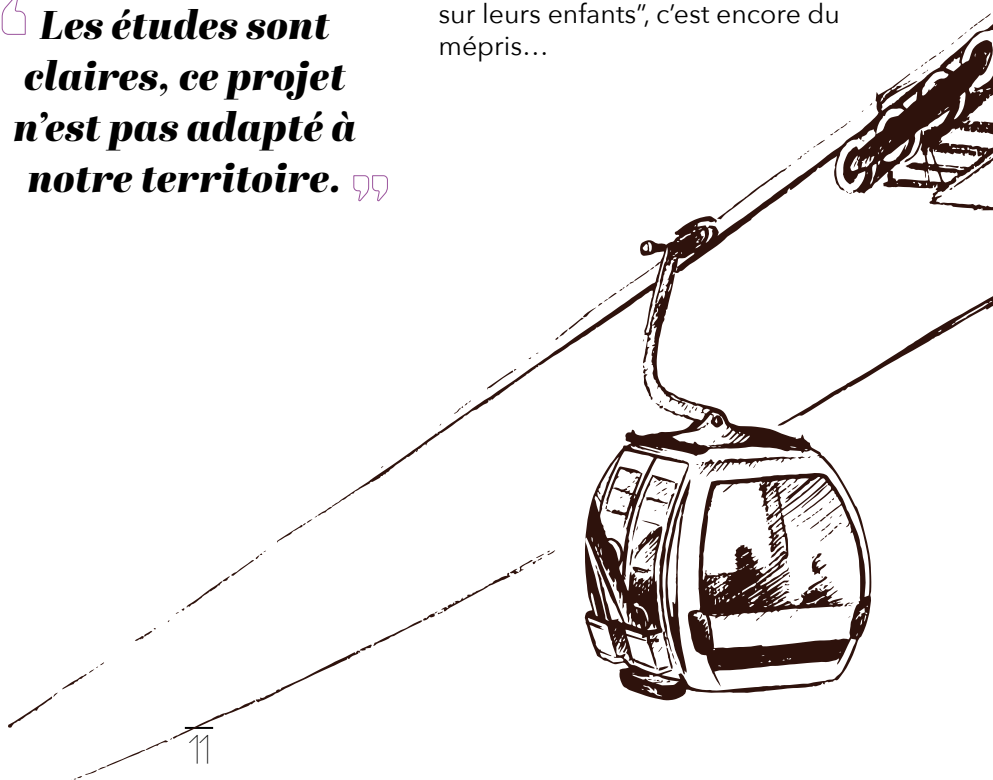
👍 **Les études sont claires, ce projet n'est pas adapté à notre territoire.** 🗨️

■ **Mosaïque : Votre position a rapidement été suivie par les Fidésiens...**

Véronique Sarselli : Une mobilisation citoyenne très forte contre ce projet s'est effectivement très vite déclenchée, avec la création de l'association "Touche pas à mon ciel" qui compte aujourd'hui 1800 adhérents, et d'une pétition qui recueille plus de 8000 signatures. Cette mobilisation ne se limite pas aux frontières de Sainte-Foy, elle va bien au-delà. Elle rassemble à La Mulatière, à Francheville, à Lyon...

■ **Mosaïque : Le Président du SYTRAL, Bruno BERNARD explique que si les habitants sont contre ce projet, c'est à cause de vous.**

Véronique Sarselli : Les Fidésiens savent en toute responsabilité pourquoi ils sont contre le téléphérique. Il n'y a qu'à discuter avec eux. Ils vivent Sainte Foy, leurs enfants y grandissent, ils défendent leur cadre de vie. En outre, ils savent lire un dossier de concertation. Lorsque Jean-Charles Kohlhaas (Vice-président en charge du projet) avance que les Fidésiens sont contre car "ils ont peur que les cabines tombent sur leurs enfants", c'est encore du mépris...



■ **Mosaïque : Vous reconnaissez pourtant des avantages au transport par câble...**

Véronique Sarselli : Sur le principe oui, puisque c'est un mode de transport décarboné et qu'il permet de lever certains obstacles topographiques. Mais les impacts environnementaux et paysagers seraient considérables, alors même que les objectifs poursuivis, à savoir l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction de l'utilisation de la voiture, ne seraient pas atteints. Précisons qu'aucun chiffre n'est donné dans le dossier de concertation sur une éventuelle baisse du trafic. Il s'agit bien d'un transport de desserte locale, qui ne réglerait en rien la problématique des déplacements sur l'ouest lyonnais.

Les impacts environnementaux et paysagers seraient considérables

■ **Mosaïque : Vous avez commandé un sondage à IFOP en septembre dernier, puis organisé un référendum consultatif avec La Mulatière le 28 novembre. Quelles en sont les enseignements ?**

Véronique Sarselli : Dès février, le Conseil Municipal vote un vœu pour notamment qu'un référendum avec droit de veto soit organisé par le SYTRAL sur les communes impactées. Tous les groupes politiques se prononcent pour, sauf les écologistes qui ne veulent pas se positionner, alors que tous les experts et les études insistent sur le principe d'acceptation des populations. L'association Touche pas à mon ciel rencontre Bruno Bernard, mais rien ne bouge. Nous décidons alors de commander ce sondage pour avoir une vision objective et indépendante. Les résultats sont sans appel, avec 77% de

défavorables au projet, 94% d'utilisateurs des TCL qui veulent prioriser le Métro E, et 90% qui veulent un référendum. Nous transmettons les résultats de ce sondage au président du SYTRAL et nous décidons d'organiser nous-même un référendum consultatif. Les résultats sont encore plus tranchés, avec 43% de participation, la plus haute de France pour ce type de scrutin. Plus de 6 600 Fidésiens se sont déplacés pour voter, et 96% d'entre eux sont défavorables au téléphérique. Les résultats sont proches à La Mulatière avec 94% de défavorables.

■ **Mosaïque : L'avis des Fidésiens sur ce projet semble clair et définitif, vous imaginiez une telle défiance ?**

Véronique Sarselli : Je commence à bien connaître Sainte-Foy et les Fidésiens, et le président du SYTRAL a oublié quelque chose de fondamental : nous sommes très attachés à notre commune. C'est pour ça qu'il y a tant d'associations, tant de dynamisme, beaucoup veulent apporter un plus à leur territoire. Alors quand vous essayez de toucher à l'identité fidésienne, forcément ça ne passe pas.

■ **Mosaïque : Que pensez-vous de la concertation lancée par le SYTRAL ? Vous encouragez les habitants de la commune à y participer ?**

Véronique Sarselli : Cette concertation a le mérite d'exister, et il est très important que les Fidésiens y participent. L'avis défavorable donné lors du référendum ne suffit pas, il faut exprimer objectivement les raisons du contre, et même du pour d'ailleurs. Je ne suis malgré tout pas satisfaite de cette concertation. Les marges de manœuvre des deux garants nommés par la CNDP sont celles décidées par le SYTRAL. Nous craignons que l'avis des Fidésiens ne compte pas. Preuve en est, le périmètre de concertation inclut l'intégralité du 7^e arrondissement de Lyon et ses 87 000 habitants alors qu'ils ne seront pas utilisateurs. De quoi étouffer les oppositions de l'ouest !

■ **Mosaïque : Que va t'il se passer après la fin de cette concertation ? Quelles sont les prochaines échéances ?**

Véronique Sarselli : La concertation se termine le 15 février et les toutes les contributions seront traitées. Puis il y a aura un conseil syndical du SYTRAL au printemps où sera voté la poursuite ou non du projet. Or le SYTRAL couvre 74 communes, et aujourd'hui nous ne savons toujours pas quel sera le poids des populations impactées dans la prise de décision. L'avis d'un Fidésien devrait compter davantage que celui d'un habitant de Saint-Priest, Vénissieux et j'en passe, car ils ne sont pas directement concernés. J'attends des éclaircissements sur ce point depuis longtemps, mais il y a une forme d'opacité, voire d'insincérité dans la concertation du SYTRAL.

LE RÉFÉRENDUM EN CHIFFRES



43 %

de participation

taux le plus haut de France pour un référendum consultatif

96 %

des votants sont défavorables au téléphérique



■ Mosaïque : Pensez-vous sincèrement que ce projet va se faire, même sans l'approbation des populations impactées ?

Véronique Sarselli : Ce que je peux affirmer aujourd'hui, c'est que je continuerais à me battre contre ce projet sur le plan politique, institutionnel et juridique. Parce que les Fidésiens ne le souhaitent pas et parce qu'il n'est pas souhaitable pour notre commune. Les habitants doivent continuer à se mobiliser, c'était incroyable de voir 2 000 personnes réunies au parc du Brûlet fin novembre. Nous sommes en train de nous battre pour l'avenir de notre ville, alors il ne faut rien lâcher.



■ Mosaïque : Un petit mot pour Bruno Bernard, président de la Métropole, et pour son vice-président aux transports Jean-Charles Kohlhaas, avec qui vous avez débattu du projet chez Lyon Capitale ?

Véronique Sarselli : Ce débat était important. Il fallait confronter nos idées, expliquer à M. Kohlhaas que mes arguments contre ce projet ainsi que ceux des Fidésiens sont réfléchis et objectifs. La Métropole et le SYTRAL sont dans l'idéologie, ils veulent faire un téléphérique coûte que coûte, et ont certainement choisi la technologie aérienne parce qu'elle est novatrice, sans s'intéresser aux besoins des populations. C'est un péché d'orgueil. Donc voici ce que je leur dis : intéressez-vous aux populations, écoutez les Fidésiens et les habitants de l'ouest lyonnais. Un transport structurant comme le métro est indispensable pour notre territoire. Des solutions alternatives pour Sainte-Foy sont possibles, et surtout pas un téléphérique au-dessus de leurs têtes.

Un transport structurant comme le métro est indispensable pour l'ouest lyonnais

Je continuerais à me battre contre ce projet

■ Mosaïque : Projétons-nous au printemps prochain, que va-t-il se passer si le SYTRAL décide de poursuivre le projet ?

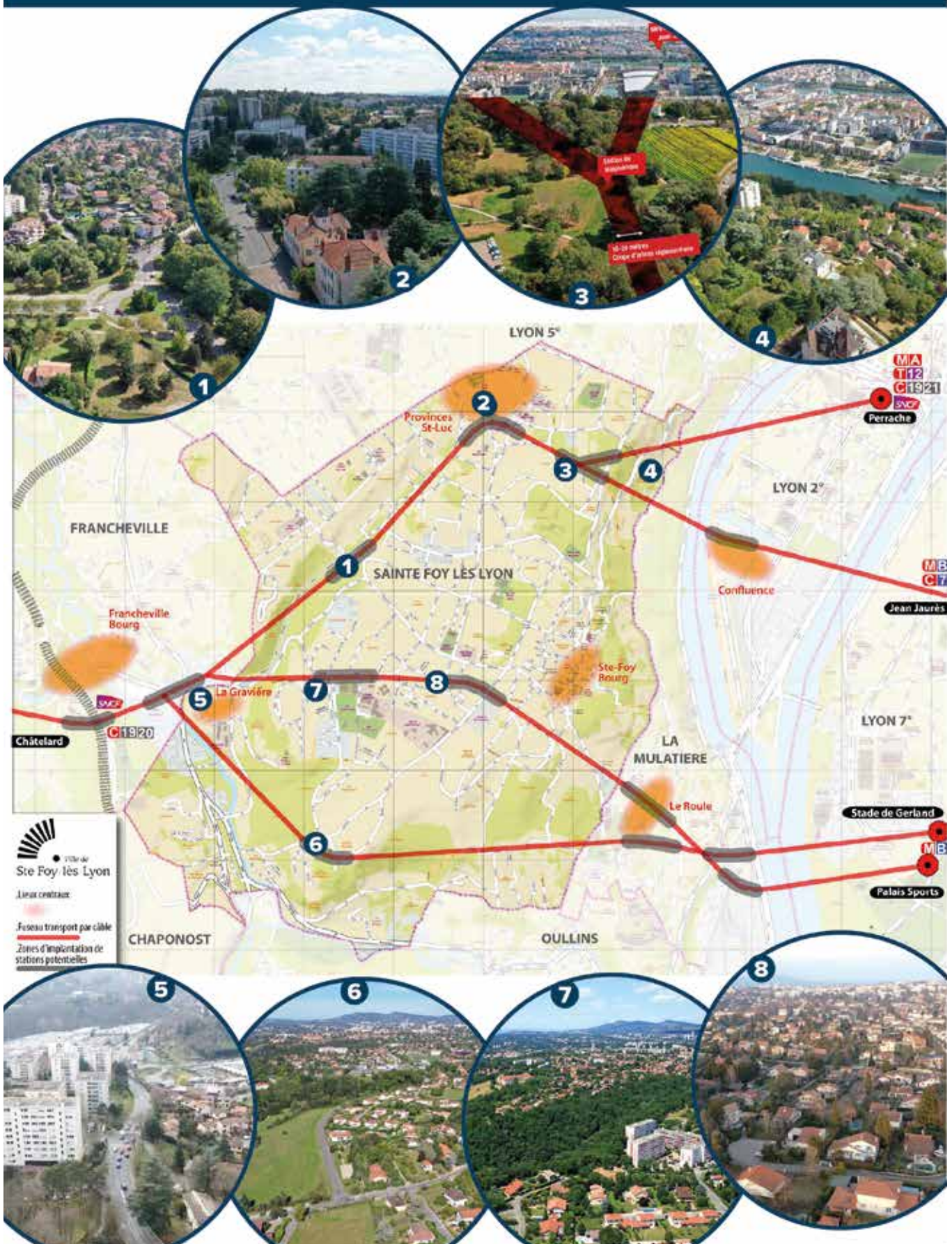
Véronique Sarselli : La procédure réglementaire d'enquête publique démarrera. Le dossier passera entre les mains du préfet qui devra déclarer ou non ce projet d'utilité publique. S'engagera alors si c'est nécessaire un combat juridique contre cette déclaration d'utilité publique. Nous sommes prêts à mener ce combat et à former des recours, les Fidésiens aussi. Mais nous n'en sommes pas là, mobilisons-nous dans cette concertation préalable, et faisons en sorte de faire entendre raison au SYTRAL avant ces étapes.

■ Mosaïque : Si le projet est stoppé, quelles sont les alternatives possibles ? Le SYTRAL parle du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service).

Véronique Sarselli : Il faut considérer les déplacements sur l'ouest lyonnais dans son

ensemble et plus localement à Sainte-Foy. Si on prend l'ouest, il y a un vrai problème d'engorgement de la circulation au niveau de Tassin, qui se répercute sur les communes alentours. Il faut un transport structurant, c'est pourquoi nous, élus de l'ouest, militons depuis longtemps pour le Métro E, que les habitants souhaitent ardemment. Au niveau local, le téléphérique et le BHNS sont deux solutions inadaptées, c'est d'ailleurs sûrement pour cela que le SYTRAL les met en opposition, en espérant que les Fidésiens choisissent la peste plutôt que le choléra. Il faut se concentrer sur l'existant, améliorer la desserte des bus, augmenter les fréquences aux heures de pointe, le week-end, élargir les horaires en soirée, avoir plus de lignes express, renforcer le ferroviaire en travaillant avec la Région. La Métropole réduit la place accordée à la voiture, le passage à une voie de la montée de Choulans est un bon exemple. Mais si on ne renforce pas dans le même temps les transports en commun, ça veut dire qu'on veut simplement bannir la voiture, sans proposer de solutions alternatives. Améliorons l'existant, car ce travail n'a pour le moment pas été fait.

Les 4 options de tracés



CONCERTATION TÉLÉPHÉRIQUE, MOBILISEZ-VOUS !



■ Avant de décider au printemps 2022 la poursuite ou non du projet, le SYTRAL organise une concertation réglementaire jusqu'au 15 février 2022. Votre mobilisation est essentielle.

4 tracés soumis à la concertation

Les 4 tracés proposés par le SYTRAL survolent tous largement Sainte-Foy-lès-Lyon.

- un tracé nord qui survole la ceinture verte, le Vallon des Prés et le parc du Brûlet, avec notamment l'installation d'une station dans ce joyau vert de notre commune ainsi que sur le terrain de l'école Herbinière Lebert
- un deuxième tracé nord avec les mêmes caractéristiques sur Sainte-Foy mais un terminus différent (Jean Jaurès au lieu de Perrache)
- un tracé médian qui survole le quartier de la Gravière, celui très résidentiel du Plan du Loup, avec une station envisagée sur le terrain de la maison d'enfant Notre Dame
- un tracé sud qui survole le quartier de Beaunant, la ceinture verte, avec une station envisagée au cœur des vignes de Monträy

Concertation, mode d'emploi

Selon le SYTRAL,

"la concertation se déroule en 3 étapes :

- informer, partager le besoin de mobilité
- débattre de l'opportunité du projet de transport par câble et des alternatives
- échanger sur les usages et l'insertion du projet"

Comment donner votre avis

- un cahier d'expression (registre) est disponible en mairie (10 rue Deshay)
- sur la plateforme participative en ligne franchevilleleyon-sytral.fr
- en participant à la réunion publique prévue **mardi 11 janvier**, à 19h, au gymnase du Plan du Loup (63 allée Alban Vistel)

Cette concertation est placée sous l'égide de deux garants désignés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) : Claire Morand et Jean-Luc Campagne.

Ils peuvent être contactés :

- morand-campagne@garant-cndp.fr
- par voie postal libellé à leur nom, à l'adresse de la CNDP : 244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris

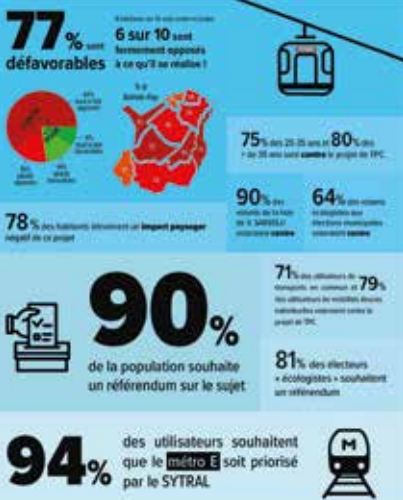
Le calendrier global



- **Du 15 novembre 2021 au 15 février 2022** : Concertation préalable
- **Mars 2022** : Bilan et recommandations des garants CNDP
- **Printemps 2022** : Bilan de la concertation par le SYTRAL / Réponses aux recommandations des garants
- **Mai 2022** : Vote en conseil d'administration du SYTRAL sur la suite du projet : validation du téléphérique ou mise à l'étude d'alternatives

SONDAGE IFOP

CE QUE PENSENT LES FIDÉSIENS DU PROJET DE TÉLÉPHÉRIQUE DU SYTRAL



Dans le précédent numéro de Mosaïque, nous partageons les résultats du sondage IFOP commandé par la Ville début septembre. Un des trois grands thèmes de ce sondage était le projet de téléphérique du SYTRAL. Voici les chiffres à retenir.

RÉFÉRENDUM TÉLÉPHÉRIQUE



Le 28 novembre dernier, les communes de Sainte-Foy-lès-Lyon et de La Mulatière coorganisaient un référendum consultatif sur le projet de téléphérique du SYTRAL. Les Fidésiens étaient appelés aux urnes afin de répondre à la question : "Êtes-vous favorable ou défavorable au projet de téléphérique urbain ?" Sur un total de 15 520 habitants inscrits sur les listes électorales de la commune, 6624 votants et 18 bulletins blancs ou nuls ont été comptés. Soit une participation globale de 42,9%. À titre de comparaison, la participation était de 42,6% aux élections municipales de 2020. Elle était de 31,5% aux dernières élections métropolitaines.

"C'est un énorme succès pour un référendum purement consultatif ! Cette réussite est l'expression des attentes des Fidésiens et de leur légitime insatisfaction tant sur le format de la concertation organisée par le SYTRAL, que sur le fond du projet. Il s'agissait d'une initiative locale, légale,

légitime, démocratique et attendue de l'ensemble des habitants, qu'ils soient pour ou contre !" explique **Véronique Sarselli**, maire de la commune.

Les résultats du référendum à Sainte-Foy-lès-Lyon :

- 96,2% de défavorables
- 3,8% de favorables

Des cahiers d'expression libre étaient à la disposition des votants qui ont été nombreux à s'en emparer pour donner un avis plus précis sur le projet. Les dossiers de concertation du SYTRAL étaient également accessibles aux citoyens avant et après le vote.

Le SYTRAL possède désormais une idée précise de ce que pensent les Fidésiens de son projet de téléphérique sur l'ouest lyonnais. Libre à lui d'écouter ou non ce vote démocratique.

Résultats à La Mulatière :

- 30% de participation
- 94,28% de défavorables

PROJET TELECABINES DU SYTRAL FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !

VOTE consultatif

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

La Mulatière | Ste-Foy-lès-Lyon

8h - 19h | 8h - 18h

• d'infos sur www.komusobien.fr • d'infos sur www.sufral-lyon.fr

	BV 28 nov	Nb d'inscrits	% participation	Nb de votants	Nb blancs	Nb nuls	Nb suffrages exprimés	FAVORABLE au TPC		DEFAVORABLE au TPC	
								NB	%	NB	%
A	Espace Culturel Jean Sallès	1687	52,2	856	1	1	854	34	4,0	820	96,0
B	Méridien - Salle du Conseil	1651	48,5	801	1	2	798	30	3,8	768	96,2
C	Salle Michel Barlet	2488	50,7	1251	2	2	1247	43	3,4	1204	96,6
D	Eliose	1643	51,6	847	1	3	843	29	3,4	814	96,6
E	École Primaire Gravière	2140	25,1	537	0	0	537	28	5,2	509	94,8
F	École La Plaine 1	1665	36,9	614	0	2	613	19	3,1	594	96,9
G	École Primaire Schurman B	2451	36,3	866	1	2	863	32	3,7	831	96,3
H	École Primaire Schurman A	1885	46,4	852	1	0	851	37	4,3	814	95,7
		15520	42,9	6624	7	12	6606	252	3,8	6354	96,2

CE QUE DISENT LES ÉTUDES DU SYTRAL



■ **Le rapport "ARCADI" du SYTRAL de 2019** précise : "Le passage à Sainte-Foy-lès-Lyon, notamment à proximité du centre, est complexe, du fait des problématiques de survol de maisons individuelles. (...) de passages dans le périmètre monument historique de la tour du Télégraphe et de l'aqueduc du Gier. (...)". Le rapport conclut : **"Un transport par câble est beaucoup plus coûteux qu'un BHNS voire qu'un tramway pour une fréquentation relativement modeste. Il existe des contraintes très fortes sur l'insertion urbaine des stations et des impacts de survol et de covisibilité à ne pas sous-estimer."**

En cohérence, **L'étude SYTRAL "Urbalyon" d'octobre 2020** précise : "La séquence centrale du plateau de Sainte-Foy constitue un linéaire important de tissu pavillonnaire à plat (plus de 2 km) venant tempérer l'intérêt global de la ligne."

• **De nombreuses contraintes** s'ajoutent à ce constat, d'ordre technique d'insertion paysagère (patrimoines bâtis et paysagers remarquables et sensibles), et **d'acceptation de la population** (survol de zones résidentielles calmes)

• **Contrairement aux exemples d'autres villes** françaises ou étrangères, la situation lyonnaise présente des **contraintes d'insertion dans des tissus urbains déjà constitués** et pour

certains historiques. Cette donnée de départ **majora la difficulté de rendre ce mode acceptable par le territoire**

[...]Au-delà de la réponse à un besoin de desserte de l'ouest, l'atout indéniable du parcours patrimonial et touristique offert par ce corridor et ce mode de transport **est contre balancé par l'impact maximal** que représente ce type de mode pour l'entrée de ville sud (impact sur la **silhouette urbaine, sur l'identité lyonnaise**)."

Combien de voitures en moins ?

Aucune donnée dans le dossier de concertation.

Du bruit ?

Le dossier de concertation du SYTRAL précise 75 décibels, ce qui reste important en zone calme et en bruit continu.

"D'un point de vue technique, les impacts acoustiques sont potentiellement importants au niveau des cabines en entrée/sortie de gare et au passage des pylônes, et en station du fait des moteurs et systèmes d'accélération. (...) Le traitement des nuisances sonores a beaucoup progressé depuis l'instauration des dispositifs législatifs prenant en compte cet impact."

Rapport SEREMA 2021

Quel impact sur la notre patrimoine vert ?

Un déboisement partiel et des tailles d'arbres sont réglementairement nécessaires. "Le survol à moins de 30m du sommet de la végétation est possible, à la condition que le sol situé à la verticale du téléphérique soit libre de tout boisement" selon le STRMTG. Concrètement il faut 30 mètres entre le sommet de l'arbre et le sol de la cabine. À l'approche de la station, la cabine est en fesse d'approche descendante. Dès lors les coupes sont obligatoires (ex : parc du Brûlet).

Où s'informer ?

Site de la Ville : www.saintefoyleslyon.fr
Projections 3D, cartographies, historique, lettres et démarches de la Ville, mode opératoire de la concertation du SYTRAL...

SYTRAL : destinations2026-sytral.fr/processes/tpc

Cabinet du Maire : permanence au 04 72 32 59 11 / telepherique@ville-saintefoyleslyon.fr

Un de nos permanents est un ancien professionnel du secteur.

STRMTG : instance officielle du transport par câble - Ministère des transports

Association Touche pas à mon Ciel : 1 800 adhérents, 8 000 pétitionnaires, association incontournable de la lutte contre ce projet

AGUPE : association fidésienne créée en 1976 ayant pour objet l'amélioration de la qualité de la vie et la protection de l'environnement. Très investie sur le sujet.

Vos comités d'intérêt locaux :

l'ensemble des CILs se sont prononcés contre (sauf le comité de quartier des Provinces)

Vos élus locaux : l'ensemble des groupes politiques de la majorité et de l'opposition sont contre ce projet, à l'exception du groupe Sainte-Foy Avenir (gauche-EELV)

Collectif "Libre comme l'air" : collectif pro-téléphérique. 70 likes sur Facebook.

JEUNESSE

À L'ÉCOLE DE LA VIE



■ Dans les écoles, outre l'apprentissage scolaire, l'ouverture culturelle et l'éducation écologique sont aussi des acquis importants pour les jeunes générations. Testée au 3^e trimestre 2020/2021, l'activité théâtre a rencontré un tel succès que des ateliers ont été créés à la rentrée dans les groupes scolaires

Paul Fabre et Robert Schuman. 37 élèves se sont inscrits à cette activité péri-scolaire financée par la Ville. *"La compagnie locale "Allez en scène" intervient auprès de ces CE2/CMI pour des ateliers ludiques, travail sur le corps, mimes, improvisation... et tous s'investissent avec enthousiasme !",* commente **Nicolas Rodriguez**, Adjoint

délégué aux écoles et à la jeunesse. *"Le théâtre est une école de la vie, pour acquérir de la confiance en soi et développer le champ du vivre-ensemble."* Quant au compostage, déjà mis en place avec succès à l'école Châtelain, il se déploie désormais à l'école Paul Fabre. Les 3 bacs de compost ont été livrés et les enfants participent avec entrain à cette mission, qui met aussi à contribution les agents municipaux, sous le pilotage de l'association Trièves Compostage & Environnement. Avec une centaine de repas servis chaque jour, les déchets organiques représentent un volume important, qui sont ensuite mélangés au broyat déversé par le service Espaces Verts. Les enfants découvrent ainsi le cycle complet : macération, brassage, réutilisation du compost. Ils y sont sensibles, et certains d'entre parviennent sûrement à convaincre leurs parents de s'y intéresser. Un cercle vertueux, en somme...

TRI DES DÉCHETS

LES FIDÉSIENS BONS ÉLÈVES

■ Missionnés par la Métropole de Lyon, les "Messagers du Tri" ont rencontré l'été dernier 5 144 foyers fidésiens. *"Leur mission était d'informer les habitants sur la simplification des consignes de tri",* explique **Bruno Jacolin**, conseiller municipal délégué à la propreté urbaine. *"Lors de visites en porte-à-porte, les messagers proposaient un quiz pour connaître le niveau de tri du foyer et répondre aux éventuelles interrogations. Puis ils expliquaient les nouvelles consignes et remettaient un mémo."* Cette campagne a représenté 850 heures de porte-à-porte, réalisées en 3 passages. 96% des foyers ont été sensibilisés aux consignes et gestes de tri. 83% se sont engagés à adopter un nouveau geste de tri. Deux tiers des Fidésiens se sont révélés être de bons trieurs. Une cinquantaine d'entre eux sont même prêts à s'engager auprès de la Métropole pour devenir relais d'information ! La Ville participe également à l'opération métropolitaine de distribution gratuite de composteurs pour les maisons individuelles. Plus de 250 Fidésiens en ont fait l'acquisition lors d'une distribution organisée le 18 décembre dernier au Plan du Loup. Les demandes sont toujours possibles

sur la plate-forme Toodego. Enfin, l'opération "zéro mégot", engagement de campagne de l'équipe municipale, va se concrétiser avec l'installation prochaine de cendriers urbains sur l'espace public, le tout accompagné d'une importante campagne de sensibilisation.



"Les Messagers du Tri"

CONSEIL MUNICIPAL

1 AN DE DÉLIBÉRATIONS



Composé de 35 élus, le Conseil municipal de Sainte-Foy-lès-Lyon est chargé de gérer et de régler les affaires de la commune et de voter le budget municipal. Il se réunit au moins une fois par trimestre en assemblée pour débattre et voter les délibérations. Ces séances sont publiques et diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville.

Le Conseil municipal s'est réuni 7 fois en 2021, dont une séance exceptionnelle qui a émis un avis défavorable sur le projet de Pacte de cohérence métropolitain. Les délibérations les plus importantes de l'année ont porté sur des sujets directement liés au quotidien des Fidésiens : non augmentation des taux d'imposition, maintien de l'enveloppe dédiée aux subventions des associations, lancement du Plan Lumière (portant sur la performance de l'éclairage public), mutualisation de la Police municipale avec La Mulatière, création d'une brigade cynophile (chien policier), création d'un nouveau poste de police au Gymnase Barlet, réhabilitation et mise en sécurité de l'aqueduc du Gier, aménagement de nouveaux cheminements piétonniers... Quant aux projets majeurs liés à l'avenir de la commune, nos élus ont pris officiellement position contre le projet de téléphérique urbain du SYTRAL, en faveur du Métro E, et pour une révision de la gouvernance de la Métropole afin que toutes les communes y soient représentées (ce n'est plus le cas depuis 2020).

+ d'infos :

www.saintefoyleslyon.fr

MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES

DES NOUVEAUX CHEMINS PIÉTONNIERS EN CŒUR DE VILLE

Promouvoir et faciliter les déplacements piétons à Sainte-Foy-Lès-Lyon ; un projet qui prend forme aujourd'hui avec la création de nouveaux chemins traversants dans le quartier du Plan du Loup. "Ces nouveaux cheminements vont représenter des raccourcis permettant de relier divers pôles du quartier, le collège, le stade, les gymnases... Ils vont donc rendre service à un large public et encourager les déplacements à pied, c'est la raison d'être de cette opération." explique **Célia Goubet**, adjointe déléguée aux mobilités douces et actives. Sécurisés, éclairés, ils seront également rassurants pour de nombreux Fidésiens, notamment les parents des collégiens. Au sol,

une surface perméable : ni bitume, ni herbe, ce sera un revêtement propre et naturel. Il ne suffit pas de tracer des chemins sur un plan, c'est une opération conséquente en matière de travaux (création de murs de soutènement par exemple) et d'installations (réseaux d'éclairage...). En amont, elle a nécessité une phase d'études et de consultation d'envergure. "Nous avons dû beaucoup échanger avec le collège, et nous avons également profité des nouvelles constructions du quartier de Montraj pour travailler en amont avec les opérateurs afin d'inclure un chemin piéton longeant le lotissement", ajoute l'élue. Les travaux sont en cours, ces nouveaux chemins devraient être opérationnels au printemps.

+ d'infos :

Service Cadre de vie : 04 72 32 59 25



SAINTE-FOY AVENIR, CITOYENNETÉ, ÉCOLOGIE, SOLIDARITÉ - LISTE DIVERS GAUCHE



■ LA MAJORITÉ, MARCHERAIT-ELLE SUR LA TÊTE ?

On peut se poser cette question. Obnubilée par la communication agressive tous azimuts, contre le transport par câble qui permettrait pourtant à nombre d'habitants de limiter l'usage de leur voiture, notre Maire ne se préoccupe plus de ses promesses électorales.

• **Rénovation urbaine du centre - bourg ?** Lancement de la concertation publique annoncée pour l'automne 2020 ? Transformation et embellissement des places X. Ricard et de l'église ? du Clos du Cardinal, dernier espace vert public du centre ? Rien !

• Site de l'**ancienne école Chantegrillet**. Projet HQE mixant logements intergénérationnels, espaces végétalisés, nouvelle aire de jeux et nouvelle salle L. Paul ? Rien, **depuis juin 2019**, quand de nombreux habitants du quartier ont participé à la concertation.

• Rénovation du **gymnase Barlet**. Aujourd'hui, des travaux à minima pour héberger la Police Municipale, alors que nous savons que c'est, sans doute, le bâtiment communal le plus énergivore ?

• Site de l'**ancienne piscine**, désespérément vide ! On entend parler d'un mix culture, social et sport ? Là aussi, rien n'est dit en commission.

Et la **mise aux normes pour l'accessibilité** aux personnes à mobilité réduite de tous les bâtiments communaux n'avance pas, alors que des dates butoirs nous obligent !

Il faut se remettre sérieusement au travail ! L'année 2022 sera décisive pour choisir un accompagnement efficace de la transition écologique et solidaire de notre pays, la plus respectueuse de tous et toutes, face à l'urgence climatique.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, riches de convivialité et de partages !

Faïza MIHOUBI, Conseillère Municipale,
Groupe SainteFoyAVENIR

UNIS POUR SAINTE-FOY-LÈS-LYON - LISTE DIVERS CENTRE



■ LES VOIX FIDÉSIENNES

La volonté de redéfinition par la Métropole des modes de déplacement sera pour nombre de grands lyonnais, dont font partie les fidésiennes et les fidésiens, le sujet majeur de l'année 2022.

Nous ne pouvons qu'adhérer à l'accompagnement du développement des mobilités actives dont les voies lyonnaises se veulent emblématiques, mais sans oublier que ces voies dédiées aux cyclistes ne sont que l'appropriation d'un projet qui avait déjà été largement imaginé et mis en œuvre par la précédente majorité métropolitaine.

Nous n'adhérons évidemment pas en revanche aux propositions de transports collectifs esquissées pour l'ouest lyonnais, qu'il s'agisse de rediscuter le projet de métro E qui avait déjà recueilli une large adhésion et qui constituait la contrepartie équitable du développement urbain de nos territoires (qui est elle déjà actée dans les documents d'urbanisme), ou qu'il s'agisse du projet de transport par câble, qui ne répond de manière structurante à aucun besoin qui ne puisse être satisfait par d'autres moyens.

Les voix fidésiennes se sont élevées, de diverses manières, tant contre la remise en cause du métro E que du transport par câble et nous saluons toutes les initiatives, auxquelles nous avons contribué, et qui ont contribué à les porter.

Cette mobilisation citoyenne démontre notre conviction de placer la participation de chacun au cœur des décisions publiques rencontre les aspirations des fidésiennes et des fidésiens.

Nous formons donc un double vœu pour l'année qui s'entame :

- celui que les voix fidésiennes soient entendues à la Métropole et que la page se tourne sur une clôture du chapitre malheureux du transport par câble, pour s'ouvrir sur un vrai projet partagé et réaliste pour les mobilités sur notre territoire ;
- celui également que ce bel exercice démocratique puisse être réédité, sur les autres problématiques de notre territoire et de notre commune et y compris dans le champ des compétences municipales.

Philippe SCHMIDT
Unis pour Sainte Foy

RASSEMBLEMENT DES DROITES FIDÉSIENNES - LISTE RASSEMBLEMENT NATIONAL



■ LA GUILLOTIERE : UNE ZONE DE TOUS LES DROITS

On parle beaucoup de la Guillotière ces temps-ci. Il est vrai que, si on s'intéresse tant soit peu à la vie lyonnaise, on ne peut rester indifférent à ce qui se passe dans ce quartier : trafics en tous genres de drogues, cigarettes, médicaments, marchandises diverses, prostitution... le tout dans un climat d'insécurité et de saleté permanent agrémenté de bagarres, coups de feu et tirs de mortiers de feu d'artifice. Les passants ne sont jamais à l'abri du vol avec violence de leur téléphone portable et les jeunes femmes se font siffler, insulter, voire agresser en pleine rue. Même le maire écologiste de l'arrondissement, Fanny Dubost, reconnaît qu'il lui arrive de "faire un détour" pour éviter le secteur. Les commerces historiques ont fermé les uns après les autres, remplacés par des coiffeurs afros, véritables bars clandestins dans lesquels ont lieu toutes sortes de trafics. Le supermarché Casino ferme désormais ses portes à 17 heures au lieu de 20h30 et le Mc Donald ne sert plus en salle pour se protéger des violences.

La Guillotière n'est pas inscrite sur la liste des zones de sécurité prioritaire, pourtant elle est devenue une "zone de tous les droits" déplore Nathalie Balmat, la présidente du collectif des riverains en colère. Depuis des mois, ceux-ci supplient la mairie de Lyon de leur venir en aide. Pour toute réponse, celle-ci promet pour 2022 des aménagements urbains : installations de pissotières (pompeusement appelés uritrottoirs), création d'un stand de boules lyonnaises et piétonisation d'une partie du quartier (de quoi élargir le marché du trafic dont se plaignent les riverains !).

La police, quant à elle, effectue régulièrement des descentes et multiplie les rondes quotidiennes. Des opérations coup de poing ont permis d'arrêter nombre de délinquants, freinant un temps les actions illégales. Mais les habitudes reprennent vite sur la place Gabriel Péri.

Ste-Foy n'est pas la Guillotière, me direz-vous, et vous aurez raison. Nous avons la chance d'habiter une ville au cadre de vie agréable. Attention toutefois : les quartiers à risque se multiplient en France et nous pourrions un jour être pleinement concernés.

Quoi qu'il en soit, je vous souhaite une très bonne année 2022.

Nicolas DE PARDIEU
Rassemblement des droites fidésiennes
ndepardieu@free.fr

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ - LISTE SAINTE-FOY, NOTRE VRAIE NATURE - LES RÉPUBLICAINS



■ ÉCRITURE "INCLUSIVE" À SAINTE-FOY : NON MERCI.IE.IEEEE

L'écriture inclusive génère des débats dans les médias, à l'université, au sein des services de l'État et dans les collectivités territoriales.

À Sainte Foy, nous avons fait le choix d'interdire son utilisation dans les services, les communications, et tous les actes municipaux. En effet, elle accentue les difficultés pour les personnes malvoyantes et âgées. Dans nos écoles, c'est un frein à l'apprentissage et à l'intégration. Elle constitue un obstacle à la lecture alors même que nos outils de communication se veulent lisibles par toutes et tous. Par voie de conséquence, l'écriture inclusive entraîne une exclusion encore plus marquée de la culture, de l'accès à l'emploi, avec pour résultat l'accroissement des inégalités. Enfin, l'écriture inclusive tend à faire de notre langue une langue

artificielle, c'est-à-dire un instrument idéologique mis au service du dogmatisme, de la bien-pensance de l'extrême gauche. Prions pour que l'écriture inclusive ne trouve pas son chemin à l'école...

L'année 2021 fut difficile dans nos relations avec la Métropole. Le sujet des financements métropolitains pour les projets de ville (la fameuse PPI) est illustratif du manque de considération du président écologiste de la Métropole à l'égard des communes. Ainsi, notre ambition de rénover la place de l'Église et la place Xavier Ricard est remise en cause. Ce projet rentre pourtant dans la logique de l'exécutif métropolitain : végétaliser, apaiser, favoriser les modes doux et redéfinir la place de la voiture en cœur de ville. De là à penser que Sainte-Foy est sanctionnée du fait de son opposition objective et responsable au téléphérique, il n'y a qu'un pas...

Mais il faut positiver. Nous avançons et restons déterminés pour revendiquer notre identité fidésienne et défendre les projets qui contribuent à préserver notre qualité de ville et notre qualité de vie. Et vous pouvez compter sur nous !

Belle année à toutes et à tous.

L'équipe majoritaire

OU TROUVER MOSAÏQUE ?

■ SERVICES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

- Accueil Mairie
- Guichet Familles
- Maison de la Métropole
- Office Fidésien Tous âges
- Bibliothèque Léopold Senghor
- Bibliothèque annexe de La Gravière
- Le Kubdo
- Ciné Mourguet
- Conservatoire de Musique et de Danse
- MJC
- Centres sociaux fidésiens Neyrard
- Centres sociaux fidésiens Gravière
- Maison Communale des Bruyères
- Résidence Le Clos Beausoleil
- Ellipse

■ COMMERCES :

- Bleu Griotte
- Tabac du Monument aux Morts
- Le Dit Vin
- Boulangerie Fèbre
- Le Pot des Gônes
- Auchan Supermarché
- Visu'Elles Opticien
- Les doigts agiles
- Domaine Lyon Saint Joseph
- Naturhouse
- Laurence Benoit Coiffure
- Julie Palmeyre Coiffure
- Institut Charme et Beauté
- Verglass
- Institut Urgence Beauté

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE POINT DE DIFFUSION DE MOSAÏQUE ? CONTACTEZ NOUS AU 04 72 32 59 04

ÉTAT CIVIL

■ Décès :

Octobre 2021 :

BRUYAS Claude, le 07/10/2021

Novembre 2021 :

POURTET Jeanne, veuve PRUD'HOMME,
le 09/11/2021

■ Naissances (*hors commune) :

Octobre 2021 :

JIMENEZ Soline, le 02/10/2021

HANNANE Ikhlas, le 06/10/2021

LÉGERON Ariane, le 06/10/2021

DUSSAUGE Elliott, le 15/10/2021

MACHURAT Sofia, le 17/10/2021

Novembre 2021 :

BERNARD Alba, le 08/11/2021

RIOU BUELLI Mayron, le 10/11/2021

GUERRI Maël, le 14/11/2021

VILLARD Célestine, le 16/11/2021

BRULEY Charly, le 26/11/2021

CASSAR Bertille, le 30/11/2021

DIAZ Victoire, le 30/11/2021

■ Mariages :

Octobre 2021 :

CARETTO Stéphane et GIL Chrystèle,
le 02/10/2021

JANNIN Benjamin et MARTIN Julie,
le 02/10/2021

JEAN Benjamin et COURVOISIER Marion,
le 02/10/2021

DACRE WRIGHT Gaëtan et LE GUERN
Camille, le 08/10/2021

MARGUERON Guillaume et SENTIS Célia,
le 08/10/2021

GORSE Pierre-Élie et MANSON Claire,

le 09/10/2021

Novembre 2021 :

CULTRU Guillaume et PEYRAUD Anne-
Laure, le 13/11/2021

PENCHENAT Cyril et CHAMBON Solène,
le 19/11/2021

■ Pacs :

Octobre 2021 :

ANDRE Stéphanie et ASLANIAN Stéphane,
le 01/10/2021

VERNOZY Océane et THIEBAUT Sébastien,
le 16/10/2021

Novembre 2021 :

CONTIN Anne-Gaëlle et VITTOZ Fabrice,
le 12/11/2021

OCULI Alexia et VINCENT Damien,
le 12/11/2021

N°PRATIQUES



■ Mairie :

10, rue Deshay
69110 - Sainte-Foy-lès-Lyon
Tél. 04 72 32 59 00
contact@ville-saintefoyleslyon.fr
Pour contacter un élu, s'adresser
au cabinet du Maire.
Tél. 04 72 32 59 50

■ Service Affaires générales/ État civil :

Tél. 04 72 32 59 00
affaires.generales@ville-sainte-foyleslyon.fr

■ Guichet Familles :

Tél. 04 72 32 59 59

■ Accueil Solidarités :

Tél. 04 72 32 59 05
ccas@ville-saintefoyleslyon.fr

■ Services Techniques :

Tél. 04 72 32 59 25
techniques@ville-saintefoyleslyon.fr

■ Police municipale :

24, Grande Rue / Tél. 04 37 23 04 10
police-municipale@ville-sainte-foyleslyon.fr

■ Bibliothèques municipales :

20, rue Châtelain
Tél. 04 72 32 59 35
bibliotheque@ville-saintefoyleslyon.fr
18, avenue de Limburg
Tél. 04 78 59 51 90
bibliotheque-graviere@ville-sainte-foyleslyon.fr

■ Maison Communale des Bruyères :

55, boulevard des
Provinces
Tél. 04 78 36 40 18
mcb@ville-saintefoyleslyon.fr

■ Conservatoire de Musique & Danse :

92, chemin des Fonts
Tél. 04 78 59 59 38
cmd@ville-saintefoyleslyon.fr

Mon centre Sport santé
à St Foy Les Lyon

Activité physique adaptée
&
Programmes personnalisés

À partir de 49€/mois



N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À DOMICILE

Portage de repas à Sainte-Foy

- Des repas à la carte à composer vous-même.
- Chaque jour de l'année, un grand choix de plats savoureux et variés.
- Les conseils d'une diététicienne pour le suivi de votre régime (sans sel, diabétique, mixé, texture tendre).
- Essai sans engagement sur simple appel téléphonique.
- Livraison à heure fixe, avant midi et avec le sourire 😊

A PARTIR DE 12,50€ TTC
soit 8,58 € après aides fiscales



En partenariat avec



Contactez-nous
04 37 57 90 03



Aides fiscales sur les prestations de services à la personne
Loi de finances n° 2016-1917 du 29/12/2016

www.les-menus-services.com

CAROTHEQUE

10 & 12 rue de la Charité Lyon Bellecour



BERNARD CERAMICS

45 RUE FRANÇOIS MERMET - 69710 TASSIN LA DESMA LUNE
04 78 34 15 16



OGIC

une nouvelle nature de ville

STE-FOY-LÈS-LYON

NOUVEAU-THÉIA

Appartements neufs
du 2 au 5 pièces
Balcons et terrasses



OGIC.FR

☎ 01 87 64 40 00

OGIC (FORMERES) SAS au capital de 1 062 249, RCS Nanterre n°79487921. N°agrément ORIAS 22020275. Titulaire de la carte professionnelle - Transactions sur immobilis et fonds de commerce - sans engagement de recouvrement des fonds, Bénéficiaire le 27 Février 2018 par la CCI Paris IDF sous le n°320220080003895-OGIC SERVICES, SAS au capital de 38 143 294, RCS de Nanterre n°43445973, Titulaire de la carte professionnelle - Transactions, sur immobilis et fonds de commerce - sans engagement de recouvrement des fonds alloués le 22/02/2018 par la CCI Paris IDF sous le n°320220080003895. Représentés par leur président, la société OGIC, SA à Direction et Conseil de surveillance au capital de 3 262 500 Euros, RCS Nanterre n°73820214. Siège social de la SAS : 58730 av. Suzanne Mallard, 63100 BÉTHUNE BELLAUCOURT Architecte : M&A et Associés. Illustrations non-contractuelles à caractère d'ambiance. Crédits Photographes : Yveline. Livraison préliminaire : d'Acta Conception - PLM 12/2017

BONNE ANNÉE

2022

Conception & réalisation : service communication / Photo : iStock



 ville de
Ste Foy-lès-Lyon